Grille d’analyse de la pertinence scientifique à remplir
par chaque Expert externe au Responsable de traitement
(obligatoirement en français)

**Ne concerne que les demandes d’accès simplifiés aux données agrégées et à l’Échantillon Généraliste de Bénéficiaires du SNIIRAM**

RAPPEL

Pour être éligible à cette procédure homologuée par la CNIL le 16 juillet 2020, le responsable de traitement doit, entre autres, justifier auprès de la Plateforme des données de santé (Health Data Hub) la pertinence scientifique du projet. **Il est dans ce cadre demandé que des éléments de justification soient apportés par un groupe de 3 experts externes au responsable de traitement, issus d’au moins 2 spécialités différentes, soit transmise. En cas d’accord par le Health Data Hub, la composition de ce groupe sera rendue publique sur son site internet (www.health-data-hub.fr).**

Nom de l’expert(e), fonction et spécialité : xxxxxxxx

Organisme de rattachement : xxxxxxxx

Intitulé de l’étude évaluée : xxxxxxxx

|  |
| --- |
| **RATIONNEL DE L’ÉTUDE** |
| Contexte clairement exposé et cohérent xxxxxxxx |

|  |
| --- |
| **FINALITÉS DE L’ÉTUDE** |
| Justification et objectifs de l’étudexxxxxxxx |

|  |
| --- |
| Originalité de l’étudexxxxxxxx |

|  |
| --- |
| Retombées attendues / impact de l’étudexxxxxxxx |

**III. Méthodologie**

|  |
| --- |
| Adéquation des données demandées au regard de la finalité xxxxxxxx |

|  |
| --- |
| Méthodologie adéquate pour atteindre les objectifs xxxxxxxx |

|  |
| --- |
| Faisabilité de l’étude proposée et limite(s) éventuelle(s) du projetxxxxxxxx |

**IV. Évaluation globale de l’étude :**

**☐ Acceptable**

**☐ Non acceptable**

|  |
| --- |
| Commentaires :xxxxxxxx |

Date et signature

*MENTION D’INFORMATION – DONNEES A CARACTERE PERSONNEL*

*Vos données à caractère personnel (nom, fonction, spécialité et appartenance institutionnelle) renseignées dans ce formulaire seront traitées par le Health Data Hub en exécution de sa mission d’intérêt public prévue par l’article L.1462-1 du code de la santé publique.*

*L’évaluation n’est pas rendue publique mais vos nom, fonction, spécialité et appartenance institutionnelle seront publiés sur le site du Health Data Hub aux fins de transparence sur la pertinence scientifique des demandes approuvées par ce dernier dans le cadre de la procédure d’accès simplifié d’accès à l’EGB. Ces informations seront accessibles au public pour une durée de 5 ans.*

*A ce titre, vous disposez de droits d’accès, de rectification, d’effacement, de limitation, d’opposition, dans les conditions prévues par la loi Informatique et Libertés et le Règlement général sur la protection des données.*

*Pour toute question relative à l’exercice de vos droits ou au traitement de vos données par le Health Data Hub, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données à l’adresse suivante :* *dpd@health-data-hub.fr* *. En cas de réponse que vous estimeriez insatisfaisante, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL.*